

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

Désignation de la formation / Durée / Dates / Lieux

Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale enregistré au RNCP – 39680

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2028

Certificateur : Ministère Chargé de la solidarité

• Formation de 2 ans (4 semestres) en alternance de septembre N à juin N+2

950 heures de formation théorique en centre de formation

1050 heures de formation pratique

• Allègements et dispenses possibles selon le parcours professionnel et les diplômes

• La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté et dans divers lieux de formation pratique principalement sur le territoire Franc-Comtois.

Financements possibles

• Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté en fonction de votre classement à l'issue de la procédure d'admission

• Employeur

• Financement OPCO

• CPF

• CPF de transition (ex CIF)

• Apprentissage

• Contrat de professionnalisation

• Autofinancement

Objectifs de la formation

• Participer au projet personnalisé

• Participer à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne

• Soutenir le(s) parents/la sphère familiale à tout changement de la vie familiale

• Accompagner les parent(s)/la sphère familiale dans l'éducation et le développement de l'enfant/jeune

• Accompagner la personne/la sphère familiale dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial

• Participer à la vie de l'institution

Pré-requis pour accéder à la formation

Aucun prérequis n'est exigé pour accéder à cette formation.

Public concerné par la formation et effectif

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant exercer un métier dans le secteur social, attirée par la relation, l'accompagnement au quotidien et au domicile de la personne et le travail en équipe.

• Possibilité d'accéder au DEME avec dispense de DC en fonction du parcours.

Promotions de 7 stagiaires minimum à 38 stagiaires maximum

Modalités / délais d'accès ou d'inscription à la formation

Inscription en ligne sur le site de l'IRTS de Franche-Comté www.irts-fc.fr de janvier à mars.

Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

- Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- Les candidats ayant déjà signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du DE TISF relevant de l'arrêté de 2007 relatif au DETISF;
- Les candidats ayant préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du DE TISF relevant des dispositions de l'arrêté de 2024.

Les autres candidats font l'objet d'une sélection comprenant l'évaluation d'une composition réflexive et un entretien.

Programme de la formation

La formation théorique est structurée en 3 blocs de compétences

Bloc 1 - 455h - Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

Bloc 2- 420h - Accompagner les parents / futurs parents dans l'exercice de la fonction parentale

Bloc 3 - 125h - S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la conduite des accompagnements dans une logique de parcours

Les blocs 1 et 3 sont communs avec la formation de Moniteur Éducateur.

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens techniques :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

L'IRTS dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'une salle d'activité
- D'une plateforme Moodle d'apprentissage en ligne
- D'un Centre de Ressources Documentaires
- D'un espace d'information sur le vie apprenante consultable depuis WebAurion
- Espace restauration (mise à disposition de fours micro-ondes)

Modalités pédagogiques :

- Journées d'intégration
- Adaptation des parcours de formation : allègement et/ou dispense, bilan de positionnement, renforcement sur mesure, accompagnement du handicap
- Suivi individualisé
- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours diversifiés
- Interventions de professionnels et de personnes concernées
- Actions de formation sur sites
- Parcours de formation numériques synchrones et asynchrones
- Formation professionnelle en formation pratique, suivi assuré par un référent professionnel et un référent pédagogique
- Sessions communes (inter filière)
- Travaux dirigés en petits groupes : analyse de la pratique, accompagnement des dossiers de certification, méthodologie de recherche et analyse globale du champ médico-social.
- Guidance pour écrits certificatifs
- Temps de promotion
- Médiations techniques et culturelles
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Journées d'étude, conférences, ciné-débat
- Visite sur site d'établissements, de structures, services, dispositifs...
- Mobilité internationale

Moyens d'encadrement

Les apprenants disposent d'un secrétariat dédié pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Ils sont encadrés par une responsable de la formation qui est aussi responsable d'année, des référents de TD et un référent de domaines de compétence.

Un travail régulier est mené avec les sites qualifiants et référents professionnels.

Une équipe au CRD soutient les apprenants dans leur recherche bibliographique crd@irts-fc.fr

Un travail régulier est mené avec les sites qualifiants et référents professionnels.

Un référent mobilité internationale, un référent handicap et un référent orientation sont à leur disposition dans le cadre de situations ou de projets .

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de suivi :

- Feuilles de présence pour la promotion par domaine de formation
- Feuilles d'émargement individuelles à destination des organismes financeurs
- Evaluation à partir d'écrit constitutif des différents dossiers à produire ou support des oraux pour les certifications
- Analyses de documents
- Mises en situations professionnelles
- Entraînements aux oraux
- Entraînements aux épreuves écrites
- Récupération des cours pour toutes absences en cours

Modalités d'évaluation :

- Évaluations écrites ou orales sous forme de contrôle de connaissances ou études de situations,
- Analyse de documents
- Mises en situation professionnelle
- Préparations aux certifications, épreuves et soutenances blanches

Validation de la formation

Diplôme délivré par la DREETS

Chaque domaine de compétences doit être validé séparément sans compensation des notes.

Un domaine de compétences est validé si le candidat obtient une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve de certification correspondante. Les résultats obtenus aux épreuves sont portés au livret de formation du candidat.

Débouchés à l'issue de la formation

Le DE TISF permet :

- D'intégrer directement les équipes des établissements sociaux et médicaux sociaux
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité horizontale avec le DEME
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité verticale et dans le respect des conditions d'accès à des formations aux diplômes supérieurs du travail social (ASS, ES, ETS, EJE, CESF)

Contacts

Responsable de formation

Sophie KAUFFMANN

sophie.kauffmann@irts-fc.fr

Pour les financements, se renseigner auprès de :

Laurence JOLIER, **secrétaire pédagogique de la filière TISF** – laurence.jolier@irts-fc.fr

Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap

Référent Handicap : referent.handicap@irts-fc.fr

Informations utiles

Taux de réussite au diplôme 2026 : 100 % (9 présentés – 9 admis)

Taux de satisfaction à l'issue de la formation 2025 : Pas de diplômés en 2025 – Calcul 2026 en cours

Droits d'inscription : 178 euros pour l'année 2026-2027

Frais de scolarité dus chaque année : 100 €

Coût total de la formation : 14 212 €

Prix de l'heure parcours partiel : 16€45 /h

Frais CRD : caution de 70 euros

Coût de l'épreuve orale d'admission : 110 €

Épreuve d'admission commune pour les formations ME-TISF

Inscription à 2 formations : 130 €

L'IRTS propose la formation OASISS Handicap. OASISS Handicap est un dispositif qui favorise l'accès aux métiers des secteurs social et médico-social et de la santé des personnes en situation de handicap.

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25051 BESANÇON Cedex 03 81 41 61 00 - www.irts-fc.fr

MAJ 15/07/2026